

# Petit courrier de nos lectrices

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **26 (1938)**

Heft 533

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263166>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Petit Courrier de nos lectrices**

Une deuxième économiste à plusieurs (Nos 529, 530, 531, 532). — Bien que la Rédaction me prie de ne plus allonger encore la discussion sur le lieu d'achat, attendu que d'autres correspondances sur d'autres sujets attendent leur tour de paraître, je voudrais cependant dire que je crois que cette discussion, pour vive et intéressante qu'elle ait été, repose sur un malentendu. En effet, plusieurs des participantes à ce Petit Courrier, ont cru pouvoir établir une différence entre les achats privés, fait par elles, par vous, par moi, à Schaffhouse, à Paris, à Genève, à Montreux, ou ailleurs, et les achats commerciaux faits en plus grande quantité par des maisons d'affaires, qui, elles, sont bien obligées d'acheter à l'étranger ce qu'elles ne trouvent pas chez nous. Mais elles n'ont pas réalisé que l'ensemble de ces achats privés peut constituer un total considérable, capable d'influencer grandement notre économie nationale, et qu'il est impossible d'établir la démarcation entre l'achat d'une robe à Paris ou d'un rôti à Schaffhouse et l'équilibre de notre balance commerciale, qui est justement faite par toutes ces exportations et importations.

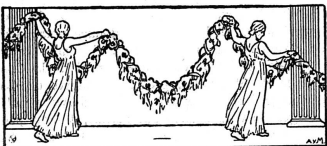
J'ai été très frappée de cette constatation, qui me prouve une fois de plus ce que l'on répète souvent : que les femmes ne se rendent absolument pas compte de leur importance globale dans la vie économique de leur pays. Comment les éclairer à ce sujet ?

J. F. (Lausanne) cherche une mathématicienne féministe, qui lui explique pourquoi la Caisse cantonale vaudoise de retraites populaires verse une retraite annuelle de 1162 fr. à tout Suisse masculin âgé de 66 ans, qui aurait fait entre 20 et 65 ans des versements mensuels de 6 fr. à cette Caisse, alors qu'une femme du même âge, et ayant fait les mêmes versements, ne toucherait que 865 fr., soit 287 fr., de moins ? Et pourquoi,

alors qu'à la mort d'un homme pour le compte duquel il aurait été versé 2 fr. chaque mois dès sa naissance, ses héritiers toucheraient 823 fr. à la mort d'une femme pour le compte de laquelle il aurait été fait de même, la somme touchée ne sera que de 634 fr., soit 189 fr., de moins ? Est-ce parce que les femmes ont la vie plus dure (au sens de « vie durable ») que les Compagnies d'assurances sont tenues à prendre des précautions ? Et du moment que les femmes sont plus nombreuses que les hommes et vivent plus longtemps ne se produit-il pas de ce fait une plus-value sur les impôts ? et l'Etat qui en bénéficie ne serait-il pas honnête en égalisant ces retraites actuellement inégales ?

La Rédaction rappelle à plusieurs correspondantes que ce Petit Courrier ayant été institué pour permettre à nos lectrices d'échanger personnellement leurs idées, sous la forme qu'elles désirent elles-mêmes leur donner, il ne peut y être fait usage de coupures de journaux traitant dans des mêmes questions, si intéressantes et si significatives que peuvent être les articles qu'on lui adresse à cet effet.

Liseuse (Tranchées, Genève). — Puis-je utiliser le Petit Courrier pour demander aux lectrices du Mouvement si elles n'ont pas trouvé que les articles intéressants et pénétrants de Mme Gagnepin sur Irène Némirovsky étaient bien sévères ? Je ne connais pas, il est vrai, toute l'œuvre de cette romancière, mais ce que j'ai lu d'elle ne m'a jamais donné l'impression d'ennui et de pauvreté morale : au contraire, une nouvelle, dont je ne me rappelle pas le titre, qui mettait en scène la décadence d'une vieille danseuse nue, supplantée par une rivale plus jeune, et par conséquent plus belle, m'avait fait penser à certaines pages d'Alphonse Daudet, par la pitié contenue qu'elle inspirait pour celles que nous connaissons si mal et si peu... Y a-t-il quelque chose de mon avis ?



**A travers les Sociétés**

Comité suisse des Associations s'intéressant au Service domestique.

Ce Comité, auquel sont affiliées une trentaine d'organisations féminines nationales ou cantonales, nous adresse un appel fort joliment illustré et nous priant d'attirer l'attention de nos lectrices sur le but qu'il poursuit, ce que nous faisons bien volontiers.

Ce but est triple. Le Comité cherche en effet d'abord à gagner au service de maison les jeunes filles de notre pays possédant les qualités requises, tâche qui n'étonnera pas ceux qui savent combien nombreuses sont les étrangères qui viennent s'engager chez nous comme cuisinières, femmes de chambre, ou bonnes à tout faire ; puis en conséquence toute naturelle de ce premier effort, il travaille à la formation des employés de maison, ainsi qu'à leur perfectionnement professionnel, ceci au moyen notamment de l'apprentissage ménager, qui a déjà reçu une consécration officielle dans plusieurs cantons ; et enfin il cherche à relever le niveau de cette profession non seulement respectable, mais aussi utile à la collectivité et digne d'être embrassée par nos jeunes filles. Mais pour ce faire, et comme pour toute organisation active ici-bas, il lui faut de l'argent... et de la Porigine de cet appel en réponse auquel tout don, même modeste, toute cotisation annuelle (minimum 1 fr.) versés au compte de chèques postaux de l'Association No VII. 7345 (Lucerne) sera reçu avec reconnaissance.

Une seule question en terminant et que l'on ne trouvera pas indiscrète : pourquoi cet appel, qui touche si directement les femmes, est-il patronné uniquement par des hommes, conseillers d'Etat cantonaux, députés aux Chambres fédérales, présidents de villes, ou évêques ? et n'aurait-il pas été possible de joindre à la liste imposante de ces noms masculins une bonne collection de noms pris dans notre élite féminine suisse, élite qui aurait pu recommander en plus complète connaissance de cause l'appel de ce Comité ?

Deuxième cours antialcoolique de la Ligue Suisse des Femmes abstinences.

A l'Hôtel de l'Helvétie à Montreux, le groupe romand de la Ligue suisse des Femmes abstinences a tenu, les 15 et 16 octobre, son deuxième cours antialcoolique.

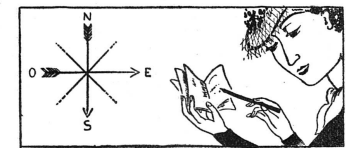
Le comité avait fait appel aux compétences de Mme Vischer-Alioth (Bâle), qui a donné plusieurs leçons théoriques et pratiques de présidence, de rédaction de procès-verbaux et d'articles de journaux, de discussion, de votation, etc. M. Odermatt, du Secrétariat antialcoolique suisse, a exposé d'une manière très vivante les diverses législations cantonales relatives à l'alcool. La présidente romande, Mme Kretschmar, a ouvert aux présidentes de sections une mine de suggestions pour intéresser leurs membres.

Puis, des cinquante participantes, toutes ont accueilli avec enthousiasme le court exposé de Mme Jomini (Nyon), sur le suffrage féminin et l'abstinence. Que de fois ne s'est-elle pas adressée en haut lieu, revendiquant l'appui des autorités fédérales pour le mouvement antialcoolique ! « Vous avez parfaitement raison, Madame, lui était-il toujours courtoisement répondu, mais que diront nos électeurs ?... » — Si nous voulons que la question antialcoolique, ainsi que tous les problèmes d'ordre social avancent, acheva la conférencière, il faut qu'on nous prenne au sérieux il faut que nous obtenions le droit de vote ! » Enfin, M. Veillard, du Cartel H. S. M. a évoqué avec vénération la belle figure de son maître, Alfred de Meuron. Et c'est ainsi que s'est close cette rencontre sympathique et enrichissante.

M. G. C.

**Journées des Femmes zurichoises.**

C'est pour dimanche prochain 13 novembre que sont convoquées les femmes de tout le canton pour la XIII<sup>ème</sup> Journée cantonale des femmes zurichoises. Notre Patrie, tel est le signe tout simple et tout uni sous lequel est placée cette journée ; et quelle est la femme suisse qui pourrait refuser de répondre à l'appel adressé à chacune de consacrer le meilleur de ses forces pour le maintien de la patrie ? Ce qu'il nous faut, c'est prendre en commun conscience de notre devoir, et agir ensuite. Et c'est pourquoi un appel très cordial est adressé à toutes les Zurichoises qui liront ce journal de réserver pour cette manifestation le second dimanche de novembre.



**Carnet de la Quinzaine**

Samedi 5 novembre : GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h. : Thé mensuel ; 16 h. 30 : Feuilles au vent : Lecture de quelques pages de son volume de souvenirs, par M<sup>lle</sup> N. Naville.

Id., id. : Société mutuelle artistique, 1, Beauregard à 14 h. : Vernissage de l'Exposition de peintures sur porcelaine de M<sup>lle</sup> I. Voltenweider. (Ouverte jusqu'au 20 novembre). NEUCHÂTEL : XV<sup>ème</sup> Assemblée de délégués de l'Association suisse des Femmes universitaires, 20 h. 30 : Restaurant neuchâtelois : Soirée offerte par l'Association neuchâteloise, musicale. Marie de Chalons, comtesse de Neuchâtel, causerie par M<sup>lle</sup> J. Lozeron, lic. ès lettres.

Dimanche 6 novembre : GENÈVE : Union des Travailleurs sociaux, 19 h. 45 à 19 h. 50 : Les cinq minutes de la solidarité, causerie par Radio sur des œuvres sociales genevoises : L'Union des Femmes.

NEUCHÂTEL : XV<sup>ème</sup> Assemblée de déléguées de l'Association suisse de Femmes universitaires 8 h. 30, Collège latin : Assemblée de délégués, partie administrative ; 11 h. 30 : Thérèse Levasseur, femme de J.-J. Rousseau, chez le marquis de Girardin, conférence par M<sup>lle</sup> C. Rossel, lic. ès-lettres ; 12 h. 30 : départ pour Auvier, et banquet à l'Hôtel Bellevue ; Visite du château de Colombier.

Lundi 7 novembre : GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30 : Séance mensuelle publique et gratuite : Société des Nations... quand même !... conférence par M. le prof. Th. Ruyssen, secrétaire général de l'Union des Associations pour la S. D. N. Discussion. — Thé après la séance : 50 c.

Jeu 10 novembre : GENÈVE : Centre de Liaison des Associations féminines genevoises, Maison Communale de Plainpalais, 19 h. 45 : Journée de la Femme pour la paix. Repas fraternel (Voir ci-dessus).

Id., id. : Ecole d'Etudes sociales pour femmes, route de Malagnou. Cours pour infirmières visiteuses ouvert à toute femme et jeune fille s'intéressant aux questions traitées, 18 h. : Le problème de la prostitution, I. Réglementation, néo-réglementation et abolitionnisme du point de vue moral, juridique et hygiénique, par le Dr. J. Drom, président du Comité de la Fédération abolitionniste internationale.

Mardi 15 novembre : GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30 : Valentine de Lamartine ou le dernier amour du poète, causerie publique et gratuite par M<sup>lle</sup> J. de Mestral.

Mercredi 16 novembre : GENÈVE : Club de rapprochement, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30 : Les enfants difficiles, causerie par Mme Garéris. Invitation cordiale à toutes les femmes.

Jeu 17 novembre : GENÈVE : Ecole d'Etudes sociales pour femmes, 3, route de Malagnou : Cours pour infirmières visiteuses (voir ci-dessus), 18 h. : Le

problème de la prostitution. II. L'action sociale dans la lutte contre la prostitution, par M<sup>lle</sup> Gourd, présidente du Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale. SOTTENS : Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. Société romande de radiodiffusion, 18 h. à 18 h. 15 : Prendre conscience de notre âme navale, causerie par Radio par M<sup>lle</sup> Marg. Evard, Dr. ès-lettres (St-Sulpice). Samedi 19 novembre : GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, de 16 à 20 h. : « Thé-bric à brac, avec attractions », au profit de la caisse de l'initiative cantonale pour le suffrage féminin. Entrée libre. Amenez vos amis.

Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

**Une belle chevelure Un visage frais et reposé**

grâce aux PRODUITS PASCHE les plus anciens et les plus appréciés.

**Produits capillaires - Produits de beauté**

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

**INSTITUT PASCHE-VEVEY**

TÉLÉPHONE 51347

Les échantillons Cold cream, crème de jour, crème citron, contre 40 cts. en timbres-poste. L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des élèves. Demandez nos nouvelles conditions. Nous cherchons voyageuses à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.

**STOPPAGE**

Restauration artistique de tapis et châles des Indes Retissage de tissus en tous genres — Soie et lingerie Spécialité de pièces invisibles

**M<sup>ME</sup> R. WILD-CLARISSE**

MAISON SPÉCIALISTE Rue du Vieux-College, 6 GENÈVE Téléphone: 50.537 Impr. anc. P. RICHTER, rue Alf-Vincent, 10

**LA CRÈME...**

n'est pas du mortier, ne la gâchez pas n'est pas du plâtre, ne la battez pas n'est pas une relique, ne la conservez pas

**MAIS...**

fouettez-la très froide fouettez-la en y incorporant de l'air fouettez-la au moment de la servir. Achetez celle des

**LAITERIES RÉUNIES**

**„Le bien finit par triompher“**

Combien l'on s'est moqué des 28 pauvres tisserands de Rochdale (Angleterre) et de leur « folie », lorsqu'ils ouvrirent en 1844, dans la ruelle des Crapauds, le premier magasin coopératif ! Qui eût osé prophétiser alors que cette idée se répandrait un jour dans le monde entier ? En moins de 100 ans ce mouvement, parti de 28 personnes, en a englobé plus de 100,000,000. Et cette idée ne s'est arrêtée ni devant les nations, les religions ou les partis, ni devant les races et la couleur de la peau. Partout, les consommateurs, rendus faibles par leur dispersion, se sont groupés en fortes communautés pour s'entraider eux-mêmes, pour échapper eux-mêmes à la dépendance et à l'oppression et pour trouver la voie de conditions de vie meilleures. La coopérative veut le bien de tous, et le bien se fraye irrésistiblement sa voie !

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE

**POMPES FUNÈRES OFFICIELLES**

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 43.285 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES



**Soutenez votre „Mouvement“ en réservant vos commandes aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité**